

FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

Volume 4, Numéro 1 — Printemps 2004

Inventaire des lieux de culte du Québec

Lancement de la deuxième phase

Grâce à la collaboration du ministère de la Culture et des Communications et du Fonds Jeunesse Québec, cette deuxième étape permettra très bientôt à la Fondation du patrimoine religieux du Québec, au Ministère et à ses partenaires de bénéficier d'un outil de connaissance unique sur l'ensemble des lieux de culte de toutes traditions religieuses au Québec. L'annonce a été faite en présence de la directrice du Fonds Jeunesse Québec, M^{me} Catherine Ferembach, du directeur du patrimoine au ministère de la Culture et des Communications, M. Fernand Levesque, et du directeur de la Fondation du patrimoine religieux, M. Jocelyn Groulx, ainsi que des jeunes diplômés en charge du projet.

La première phase de l'inventaire aura permis de visiter et de répertorier près de 3000 lieux de culte de différentes traditions religieuses, construits avant 1975, afin de compiler des informations historiques et architecturales, et de procéder à un relevé photographique. Sa réalisation a été rendue possible grâce à une aide financière de 845 000 \$ versée par le Fonds Jeunesse Québec et à celle de 200 000 \$ attribuée par le Ministère à la Fondation du patrimoine religieux pour l'engagement, la rémunération, la formation et les déplacements des 38 jeunes diplômés en architecture, en histoire, en histoire de l'art ou en urbanisme qui sont chargés de l'inventaire. De plus, une

somme additionnelle de 270 000 \$ a été investie par le Ministère pour l'application et l'acquisition de l'équipement informatique nécessaire au projet.

Grâce au soutien financier du Fonds Jeunesse Québec (545 000 \$) et du ministère de la Culture et des Communications (200 000 \$), la Fondation du patrimoine religieux peut maintenant entamer la deuxième phase du vaste inventaire national. Cette étape vise spécifiquement la documentation et l'évaluation de quelque 1700 lieux de culte, édifiés avant 1945 et répertoriés lors de la première phase amorcée il y a un an, en vue d'établir une hiérarchisation régionale et nationale. L'aide financière additionnelle de 200 000 \$ porte donc à 400 000 \$ la somme accordée par le ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de ce projet.

L'objectif principal du projet est de se donner les connaissances nécessaires pour identifier les édifices religieux et en établir la valeur patrimoniale afin de pouvoir faire des choix éclairés en matière de restauration, de mise en valeur et de protection.

Au terme de cet important chantier, la Fondation du patrimoine religieux entend diffuser l'inventaire des lieux de culte sur son site Web et ainsi le rendre accessible à l'ensemble des citoyens.

La science et la technique au service de l'art

ISABELLE BOUCHARD, M. Sc. A.

Consultante en aménagement, patrimoine, histoire architecturale et urbaine

Le monument de M^{sr} Bourget, qui trône devant la cathédrale Marie-Reine-du-Monde à Montréal, et les portraits de prêtres de la collection du Séminaire de Saint-Hyacinthe se trouvaient dans un état de détérioration qui nuisait fortement à leur lisibilité et compromettait leur pérennité. Afin de leur redonner leur prestige, ces œuvres d'art ont été confiées aux mains d'experts en restauration. Il semble que le secret d'une restauration de qualité se trouve dans la façon dont le restaurateur, grâce à un amalgame de savoir-faire et d'expérience, parvient à conjuguer la science et la technique pour les mettre au service de l'art.

L'intervention doit évidemment se faire de manière extrêmement discrète; en fait, une restauration bien exécutée ne devrait pas être perceptible à l'œil nu, mais plutôt se fondre dans l'ensemble de l'œuvre. Le restaurateur se doit de respecter à la fois l'intention de l'artiste et le « vécu » de l'œuvre. De plus, éthique oblige, les interventions du restaurateur doivent être réversibles. C'est un ouvrage délicat qui exige doigté, minutie, patience, mais aussi humilité!

LE MONUMENT DE M^{GR} BOURGET

Devant la cathédrale Marie-Reine-du-Monde (alors appelée Saint-Jacques-le-Majeur), on inaugura, en 1903, un monument en hommage à M^{sr} Ignace Bourget. L'œuvre de l'artiste Louis-Philippe Hébert se compose de plusieurs sculptures de bronze : de part et d'autre de M^{sr} Bourget, qui s'élève au centre du monument, deux figures allégoriques, représentant la Charité et la Religion, se trouvent à la base du monument, également ornée de deux bas-reliefs présentant des scènes de la vie de l'évêque. Les sculptures ont été coulées au sable - une technique répandue au début du XX^e siècle - en plusieurs pièces et assemblées par la suite, à l'aide de goujons et de boulons de bronze ou d'acier en certains endroits.



La corrosion et les fientes d'oiseaux présentes sur la statue de M^{sr} Bourget nuisent grandement à la lisibilité de l'œuvre.

Source : Isabelle Bouchard

La surface des pièces présente un état de dégradation facilement visible : une corrosion due en grande partie à la pollution et à l'humidité, reconnaissable à la présence d'une matière verdâtre (principalement du sulfate de cuivre), parsemée de petites taches noires résultant de l'hétérogénéité de la composition du bronze. Pour aggraver la chose davantage, le lessivage de ces matières vertes par les eaux de pluie provoque une érosion du métal, sans compter les fientes d'oiseaux qui créent un acide nitrique, lequel ronge également le métal. Ces dommages à la surface rendent l'œuvre difficilement lisible, et les détails disparaissent littéralement.

Heureusement, les restaurateurs de Dolléans Art Conservation s'affairent à redonner au monument son intégrité et sa dignité, tout en prenant soin de lui laisser sa patine. Démontée et transportée en atelier, l'œuvre subit un examen approfondi de sa condition et un nettoyage complet.

Le travail structural consiste principalement à remplacer la boulonnerie d'acier corrodée et laminée par de nouvelles pièces en bronze au silicium, un matériau plus résistant à la corrosion. Le monument se trouvant exposé aux intempéries, son étanchéité à l'eau est importante et, par conséquent, de petits trous présents à la surface doivent être colmatés à la résine époxy.



À l'intérieur de la figure La Charité, qui fait partie du monument de M^{sr} Bourget, les boulons d'acier corrodés (en haut) sont remplacés par un nouveau boulonnage en bronze silicium.

Source : Isabelle Bouchard

La surface des bronzes, quant à elle, reçoit un traitement visant à briser le cycle de corrosion par les eaux de pluie, en la stabilisant et en la protégeant. Il s'agit, en fait, d'éliminer les matières corrodées instables à l'aide d'un léger abrasif végétal projeté, tout en conservant la couche de matière minéralisée. Cette patine naturelle stable agira comme protection du bronze, avec l'aide d'un inhibiteur de corrosion et d'une cire appliquée en surface qui, moyennant un entretien régulier, empêchera l'humidité, la pollution, les fientes d'oiseaux et les graffitis de s'attaquer au bronze en formant une barrière physique. Après ce traitement bien mérité, M^{gr} Bourget pourra reprendre fièrement sa place devant la cathédrale, dès l'automne prochain.

LES TABLEAUX DU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Onze portraits de la collection du Séminaire de Saint-Hyacinthe se trouvaient en bien mauvais état avant d'être restaurés par les experts de l'atelier Legris Conservation. Les tableaux, des huiles sur toile représentant des prêtres et des évêques ayant marqué l'histoire de l'institution, comprennent une œuvre de l'artiste Louis Dulongpré, un portrait de l'abbé Antoine Girouard, fondateur du Séminaire, réalisé en 1826. Les dix autres portraits de supérieurs et de bienfaiteurs du Séminaire ont tous été peints par Napoléon Bourassa en 1868.

Bien que chacun des tableaux ait présenté certaines variations dans son état de conservation respectif, la plupart ont reçu un diagnostic à peu près similaire : surface encrassée, vernis jauni, écaillages, craquelures et perte de matière de la couche picturale et du « gesso » (couche d'apprêt). On observe également par endroits des repeints antérieurs inadéquats et des usures de surface. La toile est généralement relâchée et ondulée, parfois déchirée ou perforée, et certains cadres sont endommagés ou repeints d'une couleur inappropriée. La liste des dommages est longue, et la prescription de traitements le sera tout autant. Les tableaux vont

bénéficier d'une véritable cure de rajeunissement, mais attention! ils doivent quand même conserver l'apparence que leur a conférée leur vieillissement. C'est dans le choix des limites de l'intervention que se trouve l'un des principaux défis auxquels doivent faire face les restaurateurs.



Détail du portrait, pendant le travail de nettoyage : la saleté et le vernis jauni ont été retirés sur la partie de gauche. Les écaillages de la couche picturale sont bien visibles.

Source : Legris Conservation

Tout d'abord, la couche picturale est consolidée à l'aide d'un adhésif spécial, et les soulèvements sont remis à plat. La toile est démontée et reçoit un traitement d'aplanissement avec humidité, afin d'en éliminer les ondulations. On dégrasse la surface, on effectue les réparations nécessaires à la toile, puis le tableau est rentoilé sur une double toile par un procédé sous vide et remonté sur un nouveau châssis ou sur son châssis original réparé. Après avoir soigneusement retiré le vernis et les repeints, une opération extrêmement délicate qui risquerait d'endommager l'œuvre si elle n'était pas effectuée avec la plus grande minutie, le restaurateur effectue les retouches nécessaires, qui doivent se fondre dans l'œuvre autant que possible, puis termine par l'application d'un nouveau vernis. Si son état le commande, le cadre est lui aussi restauré, et voilà l'opération complétée.

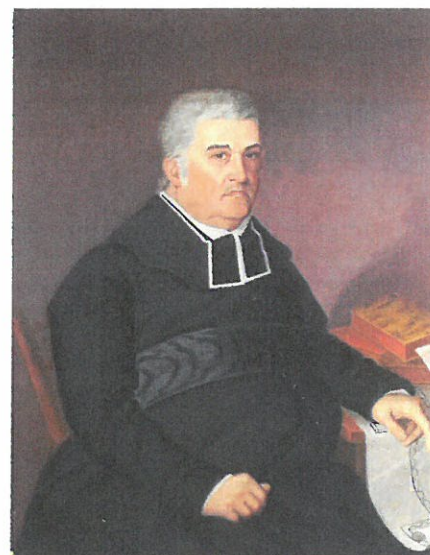
Sources :

- Dolléans inc. Art Conservation, *Monument à Monseigneur Bourget (1903) par Louis-Philippe Hébert, étude préalable*, Montréal, juin 2003.
- Entretiens avec Anne Bourdon, restauratrice chez Legris Conservation inc., ainsi qu'avec Florence et Jean-Bernard Dolléans, restaurateurs, Dolléans inc. Art Conservation.
- Legris Conservation inc., *Rapport d'examen et de traitement : portrait d'Antoine Girouard, Séminaire de Saint-Hyacinthe*, Montréal, mai 2004, et *Devis pour la restauration de onze tableaux*, juin 2002.



Le portrait de l'abbé Antoine Girouard par Louis Dulongpré, avant sa restauration, présentait notamment de nombreux repeints.

Source : Legris Conservation

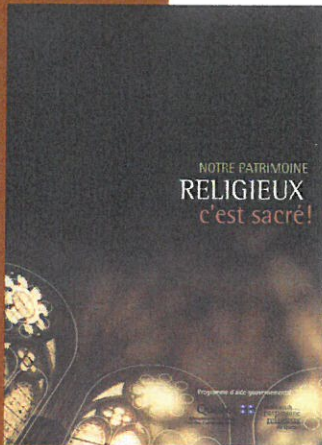


Le même portrait, une fois la restauration complétée, est beaucoup plus éclatant.

Source : Legris Conservation

Objectifs et démarche d'évaluation du programme de Soutien à la restauration du patrimoine religieux

Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) contribue à la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine notamment par le programme de *Soutien à la restauration du patrimoine religieux*, mis en œuvre depuis 1996 en collaboration avec la



Fondation du patrimoine religieux du Québec. Le MCC a entrepris, en février dernier, l'évaluation de ce programme, exercice qui a pour but de soutenir la prise de décision concernant sa révision. Les connaissances acquises lors de l'évaluation permettent surtout d'apporter des améliorations au programme (fonctionnement, financement, etc.) et de contribuer à l'élaboration des orientations ministérielles en matière de patrimoine religieux.

L'évaluation du programme consiste à recueillir des informations qualitatives et quantitatives sur les caractéristiques, les activités et les effets d'un programme auprès de divers acteurs interpellés directement et/ou indirectement par l'évaluation du programme. Ainsi, l'équipe responsable de l'évaluation rencontrera, au cours des prochaines semaines, les membres du conseil d'administration et les présidents des Tables de concertation régionale de la Fondation du patrimoine religieux du Québec afin d'obtenir leurs opinions sur la raison d'être et

l'efficacité du programme. Les opinions des bénéficiaires et des non-bénéficiaires du programme, des entreprises privées, de la population et des organismes en patrimoine seront également recueillies. En ce sens, le MCC compte sur la collaboration de tous. Les principales étapes de l'évaluation du programme comportent une collecte des données, leur analyse et la rédaction d'un rapport final à être déposé auprès des autorités du ministère. Le dépôt du rapport d'évaluation est prévu en décembre 2004.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2004

La huitième Assemblée générale de la Fondation s'est tenue au Grand Séminaire de Montréal le 28 mai dernier. Lors de cette rencontre, les membres suivants ont été élus au Conseil d'administration.

Monsieur Robert Koffend, *Président*

Abbé Claude Turmel, *Vice-président exécutif*

Monsieur Jean Tremblay, *Trésorier*

Sœur Lucille Côté, *Secrétaire*

Abbé Paul-Émile Paré, *Président sortant*

Père François Boissonneault

Monsieur Germain Casavant

Monsieur Jean Corbeil

Monseigneur René Ferland

Vénérable Peter Hannen

Monsieur Paul-Émile Guilbert

Monsieur Gilles Hamel

Monsieur David B. Hanna

Abbé André Lamoureux

Monsieur James Sweeny

POUR RECEVOIR CE BULLETIN DE
LIAISON PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE,
ENVOYEZ VOS COORDONNÉES À :

patrelq@qc.aira.com

Fondation du
patrimoine
religieux
du Québec

2065, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1G6
Téléphone : (514) 931-4701
Télécopieur : (514) 931-4428
Courriel : patrelq@qc.aira.com

Visitez le site web de la Fondation : www.patrimoine-religieux.qc.ca